

interparfums

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 141 786 570 euros
Immatriculée sous le No 350 219 382 PARIS
Siège social : 4, rond point des Champs-Élysées 75008 Paris
Tél. 01.53.77.00.00 - Fax. 01.40.74.08.42

Assemblée Générale Mixte du mercredi 24 juin 2020

Capital & Droits de vote	
Nombre de titres formant le capital	47 262 190
Nombre de titres ayant le droit de vote	47 085 137
Nombre d'actions auto-détenues	177 053
Nombre de voix	75 289 539

Quorum

	<i>Quorum pour les résolutions ordinaires 1/5 des 47 085 137 titres soit 9 417 027 titres</i>				<i>Quorum pour les résolutions extraordinaires 1/4 des 47 085 137 titres soit 11 771 284 titres</i>			
	Titres	% Titres	Voix	% Voix	Titres	% Titres	Voix	% Voix
Répartition des droits de vote	41 044 291	87,17 %	75 289 539	92,47 %	41 044 291	87,17 %	75 289 539	92,47 %

Résultat des votes

Résolution à caractère ordinaire		Pour		Contre		Abstention	Nombre de voix comptabilisées	% du quorum
		Voix	%	Voix	%	Voix		
1 (AGO)	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019	75 267 889	99,99 %	10 049	0,01 %	11 601	75 277 938	86,82%
2 (AGO)	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019	75 263 004	99,98 %	10 933	0,02 %	15 602	75 273 937	86,81 %
3 (AGO)	Affectation du résultat de l'exercice	75 260 242	99,96 %	26 939	0,04 %	2 358	75 287 181	86,84 %
4 (AGO)	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	75 274 904	99,98%	13 604	0,02 %	1 031	75 288 508	86,84 %
5 (AGO)	Renouvellement de Madame Dominique CYROT, en qualité d'administratrice	71 332 448	94,74 %	3 955 839	5,26 %	1 252	75 288 287	86,84 %
6 (AGO)	Approbation de la politique de rémunération des Membres du Conseil d'Administration	74 894 855	99,48 %	390 250	0,52 %	4 434	75 285 105	86,83 %
7 (AGO)	Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général et/ou de tout autre dirigeant mandataire social	70 313 854	93,41 %	4 953 652	6,59 %	22 033	75 267 506	86,8 %
8 (AGO)	Approbation des informations visées au I de l'article L.225-37-3 du Code de commerce	74 433 741	98,86 %	853 702	1,14 %	2 096	75 287 443	86,84 %
9 (AGO)	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Philippe BENACIN, Président Directeur Général	70 804 142	94,04 %	4 482 949	5,96 %	2 448	75 287 091	86,84 %
10 (AGO)	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond	72 056 640	95,70 %	3 230 948	4,30 %	1 951	75 287 588	86,84 %

Résolutions à caractère extraordinaire		Pour		Contre		Abstention	Nombre de voix comptabilisées	% du quorum
		Voix	%	Voix	%	Voix		
11 (AGE)	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond,	75 191 523	99,87 %	96 065	0,13 %	1 951	75 287 588	86,84 %
12 (AGE)	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la Société ou d'une société du groupe) avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits	71 803 395	95,83 %	3 118 114	4,17 %	368 030	74 921 509	86,07 %
13 (AGE)	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la Société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	71 668 902	95,66%	3 244 743	4,34 %	375 894	74 913 645	86,05 %
14 (AGE)	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la Société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	71 523 479	95,47 %	3 389 872	4,53 %	376 188	74 913 351	86,05 %
15 (AGE)	Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'Assemblée	71 442 755	95,36 %	3 475 160	4,64 %	371 624	74 917 915	86,06 %

Résolutions à caractère extraordinaire		Pour		Contre		Abstention	Nombre de voix comptabilisées	% du quorum
		Voix	%	Voix	Voix	Voix		
16 (AGE)	Autorisation d'augmenter le montant des émissions	71 789 193	95,82 %	3 129 814	4,18 %	370 532	74 919 007	86,06 %
17 (AGE)	Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, durée de la délégation	71 801 381	95,83 %	3 118 583	4,17 %	369 575	74 919 964	86,06 %
18 (AGE)	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail	74 903 347	99,49 %	383 044	0,51 %	3 148	75 286 391	86,84 %
19 (AGE)	Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux 13ème, 14ème, 17ème et 18ème résolutions de la présente Assemblée	75 269 044	99,97 %	16 760	0,03 %	3 735	75 285 804	86,84 %
20 (AGE)	Modification de l'article 14 des statuts en vue de prévoir la consultation écrite des administrateurs	75 273 210	99,98 %	13 191	0,02 %	3 138	75 286 401	86,84 %
21 (AGE)	Modification de l'article 14 des statuts concernant le recours aux moyens de visioconférence ou de télécommunication	75 272 539	99,98%	14 103	0,02 %	2 897	75 286 642	86,84 %
22 (AGE)	Modification de l'article 16 des statuts concernant les modalités d'exercice de la Direction Générale	75 271 450	99,98 %	14 052	0,02 %	4 037	75 285 502	86,84 %
23 (AGE)	Mise en harmonie des statuts	75 270 110	99,97 %	16 532	0,03 %	2 897	75 286 642	86,84 %
24 (AGE)	Références textuelles applicables en cas de changement de codification	72 699 216	96,56 %	2 587 300	3,44 %	3 023	75 286 516	86,84 %
25 (AGE)	Pouvoirs pour les formalités	75 280 610	99,98%	7 940	0,02 %	989	75 288 550	86,84 %